

Caroline Arnould, élue nouvelle présidente de l'APIC



Paris, le 1^{er} février 2023 – Le Conseil d'Administration de l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC) a élu son nouveau bureau et a désigné Caroline Arnould comme Présidente pour les 3 prochaines années.

Plus de 25 années d'expérience dans les services financiers

Elle a notamment participé au lancement de la banque en ligne Fortuneo puis a occupé différentes fonctions de direction au sein du groupe Crédit Agricole : de la Direction du développement de Crédit Agricole Titres au poste de Directrice de la Communication de LCL.

En octobre 2021, elle rejoint CAFPI et son comité exécutif au poste de Directrice du Développement afin d'accompagner le groupe dans sa nouvelle phase de croissance suite à son rachat par Blackfin Capital Partners en juillet 2021. Elle est en charge du Développement du réseau de mandataires, des Partenariats Bancaires, du Marketing et de la Communication de CAFPI.

Les objectifs de l'APIC pour les années à venir

Créée en 2010, l'APIC réunit toute la diversité des métiers d'IOBSP (Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement), grandes, moyennes, petites enseignes nationales et courtiers indépendants régionaux. Sont représentés par l'association les métiers du crédit immobilier, du regroupement de crédit, du financement professionnel et de l'assurance emprunteur. *« Il était naturel pour moi de me porter volontaire pour reprendre la présidence de l'APIC compte tenu de nos liens avec cette association et de son importance pour la profession. J'ai la volonté, avec tous les membres du Conseil d'Administration, de continuer à faire de l'APIC l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics afin de faciliter l'accès au crédit pour tous. Je remercie Bruno Rouleau pour tout le travail réalisé durant ces 3 dernières années et m'inscris pleinement dans la continuité de ce travail et sur les bases construites par tous les membres du Conseil d'Administration. »*

Les principaux engagements de la Présidence de l'APIC pour ce nouveau mandat seront de :

- Promouvoir le métier du courtage et porter la parole des courtiers auprès du grand public, des partenaires bancaires et assureurs ;
- Accentuer les actions de lobbying vis-à-vis des pouvoirs publics et peser dans la mise en place des normes (HCSF, taux d'usure...) ;

Contact Presse

Galivel & Associés
Carol Galivel / Gaëtan Heu
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com

- Apporter de l'information aux adhérents de façon périodique sur les différentes participations aux instances françaises et européennes ;
- Apporter au quotidien des services de proximité, à valeur ajoutée, aux adhérents.

« Je souhaite que la feuille de route 2023 de l'APIC soit co-construite avec les membres du conseil d'administration. Après une année 2022 chahutée par les problématiques du taux d'usure, les augmentations des taux et la difficulté pour les emprunteurs d'accéder au crédit, 2023 sera une année cruciale pour la profession et l'APIC poursuivra ses actions pour soutenir les professionnels. »

Une équipe renouvelée pour servir au mieux les intérêts des courtiers

Elle exercera son mandat avec le soutien du bureau de l'APIC, qui a également été partiellement renouvelé à cette occasion :

- Christophe BOICHE (Meilleurtaux) a été renouvelé au poste de Vice-Président
- Sophie HO-THONG (Finance Conseil) a été nommée au poste de Secrétaire
- Antonio CARNEIRO (Groupe Pretalis) conserve le poste de Trésorier
- Virginie GAILLARD a, quant à elle, été renouvelée dans ses fonctions de Déléguée Générale.

Contact Presse

Galivel & Associés
Carol Galivel / Gaëtan Heu
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com